

PROFESSIONNALISER SA POSTURE D'ACCOMPAGNANT et supervision

Objectifs

Discerner les qualités de la posture d'accompagnant et les mettre en œuvre
Optimiser sa pratique d'accompagnement en particulier dans le cas des addictions
Utilisation des métaphores
Prendre du recul sur sa pratique par une supervision en groupe

Personnes concernées

Les acteurs de l'accompagnement et de la relation d'aide
Les acteurs de l'encadrement en entreprise, des métiers de la formation, du changement

Programme

La posture d'accompagnant (1 à 2 ½ journées)

- Identifier et développer les qualités individuelles de l'accompagnant (coach, thérapeute, travailleur social, formateur...)
- Développer une flexibilité de moyens, alterner de façon pertinente les capacités de : explorer, rassurer, recadrer, informer, mettre en garde, compatir, guider dans le changement ...
- Discerner et gérer les limites de l'intervention

Accompagner dans la sortie des addictions (½ journée)

- Comprendre les mécanismes aboutissants aux addictions
- Conduire dans le changement

Métaphores (½ journée)

- Capter le langage métaphorique de la personne
- Guider dans un objectif sous la forme d'une métaphore

Supervision (4 ½ journées)

- Analyse de pratique en groupe : présentation de cas d'accompagnement ou de management
- Capacité de s'auto évaluer
- Repérer ses propres modes de fonctionnement dans sa pratique
- Optimiser sa démarche

Méthodologie

- Alternance systématique de présentation théorique, démonstration et expérimentations. Mises en situation à partir d'exemples apportés par les stagiaires. Evaluation en cours de parcours et auto évaluation à l'issue de la formation.
- La formation est animée par France DOUTRIAUX, ingénieure, enseignante certifiée en PNL, fondatrice de COMMUNICATION ACTIVE.

Déroulement

La formation se déroule sur 4 jours, soit 30 heures : les mardis 11 octobre 2016, 31 janvier, 7 mars et 16 mai 2017 de 9H à 17H30 à Bayeux.

Tarifs

- Entreprise : 970 €, exonéré de TVA.
Ces formations entrent dans le cadre de la formation continue. Une convention de formation est établie en double exemplaire avec l'entreprise avant le démarrage du stage.
- Particulier : 485 €, exonéré de TVA, inscription par le biais de l'Association Développement en Normandie, cotisation annuelle de 18€

L'entreprise ou le stagiaire individuel s'engage pour la totalité du cycle.